

# ALTERNATIVES VITICOLES

N° 16  
18/07/2017

Bulletin technique collectif rédigé par l'équipe viticole de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire pour l'ensemble des vignerons du 37

**Des conseils pour vous accompagner dans vos décisions et vos stratégies**

## Sommaire :



## PRÉVISIONS MÉTÉO ET STADES PHÉNOLOGIQUES

PRÉVISIONS MÉTÉO ET STADES PHÉNOLOGIQUES

MILDIU : DIMINUTION DU RISQUE

OÏDIUM : STADE DE SENSIBILITÉ DÉPASSÉ

CICADELLES VERTES : LE NOMBRE DE LARVES AUGMENTE

TORDEUSES : FIN DES VOLS

COMPOST DE THÉ

La semaine précédente fut ensoleillée, avec des températures estivales pour le département s'échelonnant de 23 à 32 °C.

Le département connaît depuis dimanche un épisode de fortes chaleurs dont le pic est attendu pour aujourd'hui.

Le stade « fermeture de la grappe » s'est généralisé sur l'ensemble du territoire. Seules les vignes fortement gelées présentent toujours de fortes disparités dans les stades s'étalant de nouaison à fermeture de la grappe.



*Fermeture sur chenin à Montlouis*



*Fermeture sur cabernet franc à Chinon*

## Prévisions météo :

Mercredi 19 juillet	Jeudi 20 juillet	Vendredi 21 juillet	Samedi 22 juillet	Dimanche 23 juillet	Lundi 24 juillet	Mardi 25 juillet
						

Sources : synthèse de Météo France, Plein Champ, Météociel, Weather Forecast consultés le mardi 18 juillet 2017 à 9h

Mercredi, une dégradation orageuse généralisée permettra une baisse sensible des températures. Des journées ensoleillées avec des températures de saison sont à prévoir de jeudi à samedi et des perturbations pluvieuses pourraient survenir ce weekend.

Ce bulletin météo est une compilation de données météo issues de divers modèles météo. La fiabilité à 3 jours reste relativement bonne mais au-delà, la fiabilité est souvent limitée. Bien suivre la météo régulièrement.



### MILDIU : DIMINUTION DU RISQUE

*Nous avons observé très peu de nouvelles sorties sur notre réseau de témoins non traités et les attaques restent faibles. La présence de taches sur les vignes traitées est extrêmement faible.*

La sensibilité des baies diminue à partir de la nouaison, néanmoins **les rafles et les pédicelles restent sensibles et peuvent entraîner des contaminations par systémie : rot gris puis rot brun jusqu'à la véraison.**

Attention aux parcelles gelées où il est encore possible de trouver des grappes n'ayant pas atteint le stade « fermeture ».

Si les précipitations annoncées cette semaine se confirment, et que le stade « véraison » n'est pas atteint, la situation peut encore être favorable au mildiou. Les pluies (supérieures à 5 mm) pourraient entraîner quelques repiquages sur les parcelles déjà attaquées.

#### Modulation de doses et qualité de pulvérisation

Le module Optidose® conseille aujourd'hui **d'appliquer 50 % de la dose homologuée** au maximum sur le département pour le stade « fermeture » sur des vignes non gelées (voir le tableau ci-dessous).

Cette dose correspond à une situation précise, il convient de l'adapter à votre vignoble. Renseignez votre stade, hauteur de végétation, sensibilité, dans l'outil de calcul consultable gratuitement sur internet après simple inscription : <http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/optidose2/optidose>

Cette préconisation ne fonctionne que dans le cas d'une qualité de pulvérisation optimale (pulvérisateur type face par face et bien réglé).

**Pour rappel, les conditions optimales de traitement doivent être les suivantes :**

- Vent faible, inférieur à 19 km/h.
- Températures entre 8 °C minimum et 25 °C.
- Humidité relative supérieure à 55 %.

#### Mesures prophylactiques

L'épamprage et l'ébourgeonnage du tronc sont des prophylaxies permettant d'éviter les contaminations en provenance du sol.

Mais il n'y a pas d'alternatives aux traitements.



Mildiou sur grappes à Chinon sur TNT

#### Stratégie conventionnelle

A ce stade une protection à base de produits de contact est suffisante.

En situation de vignes poussantes, associer un « éliciteurs » Fosétyl ou Phosphonates au contact peut être intéressant pour protéger les jeunes pousses et préserver un feuillage sain.

Attention, la réglementation sur les délais de réentrée a évolué. Les DRE des CMR sont à 48 h aujourd'hui. **Le référentiel phyto n'est donc pas à jour.**



## Stratégie en viticulture biologique



Lorsque vous renouvelez cette semaine vous pourrez utiliser **250 g de cuivre métal/ha** (forme hydroxyde et/ou oxyde cuivreux) avec les spécialités commerciales BB RSR Disperss, Cuproxat SC, Champflo, Kocide, etc.

Attendez la veille ou l'avant-veille de la pluie pour renouveler votre protection.

Faites attention à alterner les produits commerciaux car la plupart sont limités à 4 ou 5 applications par an quelle que soit la dose utilisée.

*Dose de produits anti-mildiou à appliquer en fonction de la hauteur de feuillage et de la sensibilité au mildiou (source Optidose)*

Hauteur de feuillage	Sensibilité de votre parcelle au mildiou		
	Peu sensible	Normale	Sensible
100 cm	40 %	50 %	50 %
130 cm	40 %	50 %	50 %
160 cm	40 %	50 %	50 %

## OÏDIUM : STADE DE SENSIBILITÉ DÉPASSÉ

*Les symptômes évoluent peu sur les témoins non traités, globalement le vignoble est sain*

**Sur les parcelles saines, une fois le stade fermeture passé, les grappes ne sont plus sensibles à l'oïdium et la protection peut être arrêtée. Si des symptômes sont observés sur vos parcelles, poursuivre la protection.**

Il faut être vigilant sur les parcelles gelées, avec des grappes à des stades moins avancés et des parcelles sensibles.

Un traitement sera efficace en présence de soleil et **entre 20 et 30°C**. Attention au phénomène de grillure lorsque les températures sont hautes (supérieures à 30 °C).

### Stratégie de traitement (si symptômes)

5 kg/ha de soufre mouillable suffisent pour protéger les grappes et les feuilles (soit 6,25 kg/ha de Thiovit, Microthiol ou Kumulus).

La dose d'Héliosoufre équivalente est de 2,63 l/ha.



*Oïdium sur grappes à Avon-les-Roches sur TNT*





### CICADELLES VERTES : LE NOMBRE DE LARVES AUGMENTE

Nous observons un retour des larves de cicadelles vertes. Celles-ci sont encore faibles et inférieures au seuil (maximum 34 % sur chenin à Rochecorbon). Le positionnement d'un traitement argile est envisageable après les prochaines pluies pour assurer la rémanence du produit.

**Pour positionner un passage d'argile, il est nécessaire d'observer une augmentation significative de la population de larves en face inférieure des feuilles.**

La kaolinite calcinée agit à la fois comme insectifuge et comme barrière physique. Le produit doit atteindre les faces inférieures des feuilles.

Théoriquement, les premières applications devraient être à 15-20 kg/ha pour 200 à 300 l/ha. Ensuite, elles peuvent être réduites à 10 kg/ha.

Nos essais ont montré que des applications à 5-10 kg/ha étaient également satisfaisantes sur cabernet franc avec un renouvellement à 5 kg/ha.

*Les parcelles vigoureuses sont plus sensibles à ces problèmes. Les cicadelles vertes sont attirées par l'appétence d'une feuille bien verte et donc riche en azote. Elles préfèrent les vignes vigoureuses et les zones abritées. Elles y trouvent des températures douces et de l'humidité et, sont protégées du rayonnement solaire et du vent.*

### TORDEUSES : FIN DES VOLS

**Les fortes températures et faibles hygrométries font griller ou font avorter les œufs des tordeuses. En effet, à partir de 32 °C seule une partie des œufs parvient à éclosion en fonction de l'hygrométrie. La mortalité affecte 2/3 des œufs avec une hygrométrie de 50 à 70 %, contre seulement la moitié avec 70 à 90 % d'hygrométrie. Une température supérieure à 35 °C tue tous les œufs quelle que soit l'humidité. Ce phénomène se vérifie régulièrement sur le terrain et notamment l'an passé.**

Les données de vols sont très variables en fonction des secteurs.

#### Situation tordeuses à l'ouest

A l'ouest, le vol est terminé depuis la semaine dernière. Nous observons des perforations sur nos témoins sensibles (entre 1 % et 42 %). Il est désormais trop tard pour intervenir.

#### Situation tordeuses à l'est

Jusqu'à maintenant, seulement deux œufs frais avaient été observés jeudi 6 juillet sur une parcelle à historique

de Montlouis. Nous avons observé de nouvelles pontes cette semaine, dont certaines étaient sèches.

Le vol semble plus étalé sur l'est de l'Indre-et-Loire. Nous avons observé entre 8% et 10% d'œufs frais sur deux parcelles de Montlouis et autant d'œufs secs.

Le seuil de traitement est à 3 % de pontes. Nous pensons que les fortes chaleurs observées de dimanche à mardi vont détruire les œufs. Si toutefois vous souhaitez assurer un passage, il vous est possible de positionner un produit type Steward (Indoxacarbe) ou Success (Spinosad).

#### Raisonnement des interventions

L'intervention doit être raisonnée uniquement pour les parcelles sensibles à la pourriture grise aux vendanges. En effet, en deuxième génération, les vers de la grappe ne sont néfastes que pour la pourriture grise qu'ils risquent d'engendrer pendant la maturation.



L'impact sera variable selon :

- La météo pendant la maturation : un temps humide et chaud sera plus favorable au développement de la pourriture grise.
- Le cépage : le cabernet franc est peu sensible grâce à sa peau plus épaisse et ses grappes plus lâches. Les cépages à pellicules fines et/ou à grappes compactes sont plus sensibles : pinots, grolleau, gamay, chardonnay et chenin.
- La précocité de ramassage : les cépages ramassés plus tôt peuvent ne pas avoir le temps de pourrir (chardonnay, grolleau...). Soyez particulièrement vigilants avec les parcelles de gamay et de chenin en vue de faire des vins tranquilles.

**Produits non CMR (Source ATV 49) :**

Matière active Produits	Homologation	Effet sur les chenilles (action de choc)	Persistance en jours	Résistance au lessivage	DRE/DAR	Phrases abeilles
Produits à déposer dès le début des pontes et jusqu'au stade tête noire						
<i>Indoxacarbe</i> <b>Steward WG</b>	Vers de grappe, cicadelle	Tue les chenilles de <b>0 à 7 jours</b> : de taille inférieure à 1 cm	21	> 60 mm	6 heures / 10 jours	Spe8
<i>Indoxacarbe</i> <b>Explicit EC</b>				bonne	24 heures / 10 jours	Spe8
<i>Emamectine</i> <b>Affirm</b>	Vers de grappe	Tue les chenilles de <b>0 à 14 jours</b> : de taille inférieure à 1,5 cm		> 35 mm	6 heures / 7 jours	Spe8
Chlorantraniliprole Coragen				> 50 mm	6 heures / 30 jours	Spe8
<i>Chlorantraniliprole + thiametoxam</i> <b>Luzindo</b>	Vers de grappe : <b>Homologation à partir de G2 après la fleur</b> Cicadelles <b>1 appl./an</b>	Tue les chenilles de <b>0 à 14 jours</b> : de taille inférieure à 1,5 cm	Vers de la grappe : 21 jours cicadelles vertes : 45 jours	Systémique : "non lessivable"	6 heures / 30 jours	Spe8
Produits à déposer du stade tête noire aux premières éclosions						
<i>Spinosad</i> <b>Success 4</b> (homologué en AB)	Vers de grappe	Légèrement ovicide Tue les chenilles de <b>0 à 7 jours</b> : de taille inférieure à 1 cm	14	"pénétration translaminaire"	6 heures / 28 jours	Spe8
<i>Bacillus Thuringiensis</i> <b>Delfin</b> (homologué en AB)	Vers de grappe	aucun	10 à 12	"lessivable", renouveler si nécessaire après 20 mm	48 heures / 28 jours	Spe8

Spe8 : dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.



## COMPOST DE THÉ

Lors d'épisodes extrêmement secs et étés caniculaires, le stress hydrique peut, outre le développement de phénomène d'apoplexie, mort subite de la vigne, amener celle-ci à se renfermer complètement sur elle-même et générer des blocages de maturité.

**Pour prévenir ces blocages on peut, tard le soir, passer au pulvérisateur à dos une Préparation 500 et un thé de compost sur le feuillage.**

Celui-ci va aider la vigne à lutter contre la sécheresse.

Il ne faut jamais utiliser de Préparation 501 sur des vignes en stress hydrique puisque sa fonction principale est de compenser les déficits de lumière. Or, c'est l'effet inverse qui est recherché pendant les périodes de forte chaleur.

La tisane de camomille a aussi une bonne action de régulation thermique et peut être utile en cas de chaleur intense. Elle tempère. Elle aura une action inverse l'hiver en apportant de la chaleur.

### Thé de compost

- 3-4 kg de compost jeune et mûr,
- 1-2 kg de terre de forêt,
- 1 kg de turricules de vers de terre ramassés le soir,
- Une douzaine de coquilles d'huîtres crues broyées,
- 2-4 kg de mélasse de canne bio.

Le tout placé dans une étamine\* et macéré dans 500 l d'eau chauffée au soleil avec un bulleur séquencé pour aérer. Pulvériser le soir.

*\*Une étamine est un tissu lâche, fait de crin, de soie ou de fil, mince et souple. Elle peut être également métallique. Récupération du caillé dans une étamine. Ce tissu sert, dans les cuisines, dans les laiteries, aux transformations de produits laitiers (égouttage du lait caillé durant l'élaboration du fromage).*

Source MABD : Mouvement Agriculture Biodynamique. La plante, l'accompagner pour en favoriser la santé

Prochain bulletin le 25 juillet



Message rédigé par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

Adeline Boulfray Mallet 06 42 24 56 69 / Anne-Alice Serru 06 08 47 01 59

Philippe Gabillot 06 80 42 98 21 / Anastasia Rocque 06 24 79 88 68

Tél. 02 47 48 37 99 – Mél. [viti@cda37.fr](mailto:viti@cda37.fr)



Lien vers le [Référentiel des produits phytosanitaires -Viticulture 2017](#)

Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade. Cependant, des alternatives préventives existent. Les produits commerciaux, cités à titre d'exemple, sont adaptés aux situations décrites. Pour identifier d'autres produits commerciaux, connaître les exigences réglementaires et les bonnes pratiques ainsi que la totalité des méthodes alternatives adaptées à la vigne, vous référer au guide "Référentiel des produits phytosanitaires utilisables en viticulture en Val de Loire - Campagne 2017". Attention, les informations ci-dessus ne sont valables que dans la mise en œuvre de bonnes pratiques agronomiques et biologiques respectueuses du sol et de la plante. Et sous réserve que les "fondamentaux" soient maîtrisés (qualité de pulvérisation, positionnement des traitements...). Vérifier les conditions d'emploi sur les étiquettes.

La Chambre d'agriculture 37 est agréée par le Ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA

Avec la participation financière de la FAV 37, d'InterLoire, de la DRAAF et du Conseil régional Centre Val de Loire